



TAG The Action Group on Access to Justice
Groupe d'action sur l'accès à la justice

LES ORGANISMES JURIDIQUES ET LES ACTIVITÉS D'ACCÈS À LA JUSTICE EN ONTARIO

Document de référence pour le Groupe d'action sur l'accès à la
justice (TAG)

Actualisé en mai 2014

Document maintenu par
le Barreau du Haut-Canada

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Tableau : Exemples d'organismes juridiques en Ontario.....	2
Institutions juridiques	3
Barreau du Haut-Canada.....	3
Fondation du droit de l'Ontario (FDO).....	4
Aide juridique Ontario (AJO).....	5
Aide juridique Ontario (AJO) – suite	6
La Commission du droit de l'Ontario (CDO).....	7
Services provinciaux et locaux	8
Cliniques juridiques communautaires	8
Cliniques juridiques communautaires – suite.....	9
Commission ontarienne des droits de la personne.....	9
Services juridiques pro bono de l'Ontario (PBLO).....	10
Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ)	11
Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO)	12
Aboriginal Legal Services of Toronto (ALST)	13
Barbra Schlifer Commemorative Clinic	13
Bureau des conseillers des travailleurs (BCT)	13
Bureau des conseillers des employeurs (BCE)	14
Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne.....	15
Services nationaux	16
Association in Defence of the Wrongly Convicted (AIDWYC).....	16
Association canadienne des libertés civiles (ACLIC)	17
Le Forum canadien sur la justice civile (FCJC).....	17
Réseau national d'étudiant(e)s pro bono (RNEPB).....	18
Le Winkler Institute for Dispute Resolution.....	18
Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ).....	19
Associations juridiques générales	20
Association du Barreau de l'Ontario (ABO) et Association du Barreau canadien (ABC).....	20
Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario (ACJCO)	21
Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)	21
Société des plaideurs	22
Association of Family and Conciliation Courts (AFCC), section de l'Ontario	22
Associations des avocats noirs du Canada (AANC)	23
Association des bâtonniers de comtés et districts (ABCD)	24
Criminal Lawyers' Association (CLA)	24
Family Lawyers Association (FLA)	25
Mental Health Legal Committee (MHLC).....	25
Ontario Trial Lawyers Association (OTLA).....	26
Refugee Lawyers' Association of Ontario (RLA).....	26

Paralegal Society of Ontario (PSO).....	27
Licensed Paralegals Association (Ontario) (LPA).....	27
Toronto Lawyers Association (TLA).....	27
Associations juridiques axées sur certains groupes démographiques.....	29
Association des avocats arabo-canadiens (AAAC)	29
Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) *Voir également la page 21	29
Associations des avocats noirs du Canada (AANC) *Voir également la page 23	29
Association canadienne des avocats musulmans (ACAM).....	29
Federation of Asian Canadian Lawyers (FACL).....	29
Hellenic Canadian Lawyers Association (HCLA)	29
Hispanic Ontario Lawyers Association (HOLA).....	29
Association du Barreau autochtone (ABA)	29
Iranian Canadian Lawyers' Association (ICLA)	29
Korean Canadian Lawyers Association (KCLA)	29
South Asian Bar Association of Toronto (SABA-Toronto)	29
Women's Law Association of Ontario (WLAO)	29
Associations juridiques axées sur certains groupes démographiques – suite.....	30
Tribunaux.....	31
Cour d'appel de l'Ontario.....	31
Cour supérieure de justice	32
Cour de justice de l'Ontario	33
Tribunaux administratifs	33
Gouvernements.....	35
Ministère du Procureur général (MPG)	35
Ministère de la Justice Canada (JUS).....	36
Facultés de droit.....	38
Sociétés étudiantes d'aide juridique.....	38
Programmes pratiques dans les cliniques	38
Services pro bono.....	38
Facultés de droit : exemples d'activités d'accès à la justice	38
Autres organismes.....	40
John Howard Society of Ontario	40
Sociétés Elizabeth Fry	40
Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC).....	40
Commission de vérité et de réconciliation du Canada	41
Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC).....	41

Introduction

Le présent document décrit brièvement les organismes juridiques qui sont présents en Ontario et donne des exemples des activités de ces organismes qui sont axées sur l'accès à la justice. Il vise à stimuler la discussion sur les solutions possibles, les lacunes et les possibilités de collaboration afin d'améliorer l'accès à la justice en Ontario. Ce document ne se veut pas exhaustif. Il offre un aperçu et dresse un portrait de haut niveau des rôles et activités au sein de la communauté juridique et d'autres organismes. Il a initialement été préparé à titre de document d'information pour les participants au Symposium sur l'accès à la justice organisé par le Barreau du Haut-Canada sous le thème « Un climat pour le changement », lequel a eu lieu le 29 octobre 2013. Depuis, nombre de participants ont demandé que ce document soit actualisé pour constituer un inventaire des organismes juridiques qui œuvrent pour l'accès à la justice.

Une multitude d'organismes juridiques et non juridiques déploient des efforts, souvent en partenariat, pour améliorer l'accès à la justice. Bien que le présent document s'intéresse principalement aux organismes juridiques, cela ne diminue en aucun cas le rôle essentiel que jouent de nombreux organismes non juridiques dans l'offre de renseignements juridiques, l'aiguillage, le triage et les services de prévention. Cela comprend les centres d'amitié pour les Autochtones, les organismes d'établissement des immigrants, les refuges, les groupes de prévention de la violence, les organismes œuvrant pour les personnes handicapées, les fournisseurs de services sociaux et de santé, les organismes culturels et religieux, les centres communautaires, les bibliothèques publiques, et les services d'information et d'aiguillage (comme 211 Ontario).

Les descriptions des organismes juridiques et de leurs activités d'accès à la justice ont été préparées au moyen des commentaires fournis par les personnes-ressources des organismes recensés. Nous mettons l'accent sur les organismes de l'Ontario – quoique certains organismes nationaux aient été recensés –, particulièrement ceux qui travaillent sur le terrain en Ontario. Nous reconnaissons que la ligne entre les organismes « juridiques » et « non juridiques » n'est pas toujours nette. Cela est particulièrement vrai pour les organismes communautaires qui fournissent de l'information ou de l'éducation sur des sujets juridiques. Nos excuses à ceux que nous avons omis par inadvertance ou insuffisamment décrits. Veuillez communiquer avec nous et nous ferons de notre mieux pour inclure votre organisme dans les prochaines mises à jour.

Personne-ressource :

Grant Wedge, directeur administratif
Politiques, équité et affaires publiques
Tél. : 416 947-3431
Courriel : gwedge@lsuc.on.ca

Tableau : Exemples d'organisations juridiques en Ontario

<p>Institutions juridiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Barreau du Haut-Canada • Fondation du droit de l'Ontario • Aide juridique Ontario • Commission du droit de l'Ontario 	<p>Services provinciaux et locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cliniques juridiques communautaires • Commission ontarienne des droits de la personne • Services juridiques pro bono de l'Ontario • Réseau ontarien d'éducation juridique • Éducation juridique communautaire Ontario • Barbra Schlifer Commemorative Clinic • Bureau des conseillers des travailleurs • Bureau des conseillers des employeurs • Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne 	<p>Services nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association in Defence of the Wrongly Convicted • Association canadienne des libertés civiles • Réseau national d'étudiant(e)s pro bono • Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes
<p>Associations juridiques générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association du Barreau de l'Ontario/Association du Barreau canadien • Associations des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario • Société des plaideurs • Association des bâtonniers de comtés et districts • Criminal Lawyers' Association • Family Lawyers Association • Mental Health Lawyers Committee • Ontario Trial Lawyers Association • Refugee Lawyers' Association of Ontario • Paralegal Society of Ontario • Licensed Paralegals Association 	<p>Associations juridiques axées sur certains groupes démographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Association des avocats arabo-canadiens • Association des juristes d'expression française de l'Ontario • Associations des avocats noirs du Canada • Association canadienne des avocats musulmans • Federation of Asian Canadian Lawyers • Hellenic Canadian Lawyers Association • Hispanic Ontario Lawyers Association • Association du Barreau autochtone • Iranian Canadian Lawyers Association • Korean Canadian Lawyers Association • South Asian Bar Association of Toronto • Women's Law Association of Ontario 	<p>Facultés de droit</p> <ul style="list-style-type: none"> • Université Lakehead, Faculté de droit • Osgoode Hall Law School, Université York • Université Queen's, Faculté de droit • Université d'Ottawa, Faculté de droit • Université de Toronto, Faculté de droit • Université Western Ontario, Faculté de droit • Université de Windsor, Faculté de droit
<p>Tribunaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cour d'appel de l'Ontario • Cour supérieure de justice • Cour de justice de l'Ontario • Tribunaux administratifs 	<p>Gouvernements</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère du Procureur général de l'Ontario • Ministère de la Justice Canada 	<p>Partenariats et autres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborations et partenariats locaux, provinciaux et nationaux entre des organismes juridiques et communautaires

Institutions juridiques

Barreau du Haut-Canada

Angl. www.lsuc.on.ca Fr. www.lsuc.on.ca/index.aspx?langtype=1036

Le Barreau du Haut-Canada a pour mission de réglementer les avocats et les parajuristes dans l'intérêt public en veillant à ce que les professionnels qui sont au service de la population de l'Ontario répondent à des normes élevées en matière de formation, de compétence et de déontologie. En 2006, la loi a explicitement conféré au Barreau le mandat de faciliter l'accès à la justice pour la population de l'Ontario. Afin de contribuer à l'avancement de cet objectif, le Barreau a mis sur pied des comités permanents sur l'accès à la justice ainsi que sur l'équité et les affaires autochtones. Il a également coparrainé le Projet de recherche sur les besoins juridiques civils de l'Ontario, lequel a jeté les fondements des initiatives récentes et futures. Tout au long de l'année 2013, le Barreau a recueilli des avis sur son rôle accru par l'entremise du Groupe consultatif du trésorier sur l'accès à la justice (GCT). En février 2014, le Conseil a accepté les recommandations du GCT selon lesquelles le Barreau devrait adopter un cadre comprenant les deux composantes suivantes : l'examen interne continu de ses règlements administratifs et procédures afin d'éliminer les obstacles, et l'animation d'un forum permanent – « Le Groupe d'action » (TAG) – pour rassembler les partenaires du secteur de la justice en Ontario et faire la promotion d'un meilleur accès à la justice.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Service de référence du Barreau – Consultation gratuite de 30 minutes avec un avocat ou un parajuriste.
- Vidéos « Votre droit : les lois de l'Ontario simplifiées » sur des concepts de base (p. ex. comment embaucher un avocat ou un parajuriste, les opérations immobilières, les testaments et les procurations, le droit de la famille, et les affaires de préjudice personnel).
- Portail sur le droit de la famille – conçu pour fournir de l'information en ligne destinée au grand public sur le droit de la famille.
- Après cinq ans de sa mise en œuvre, examen de la réglementation pour la profession de parajuriste en Ontario.
- Examen et révision des règles et règlements – dégroupage des services juridiques, autres structures de facturation, etc.
- Formation sur les politiques en matière d'équité et de diversité, et modèles pour de telles politiques; éducation destinée au grand public en partenariat avec des groupes communautaires.
- Brochure intitulée « Gérer les problèmes juridiques quotidiens » (élaborée de concert avec le ROEJ) – offerte en format papier et électronique.

Fondation du droit de l'Ontario (FDO)

Angl. www.lawfoundation.on.ca Fr. www.lawfoundation.on.ca/fr

La Fondation du droit de l'Ontario finance des programmes qui aident les gens à comprendre la loi et le système de justice et à utiliser la loi pour améliorer leurs vies, et favorisent l'excellence dans le travail des professionnels du secteur de la justice. L'une des priorités de la FDO est d'améliorer l'accès à la justice pour les groupes défavorisés. Les revenus de la FDO proviennent principalement des intérêts sur les comptes en fiducie mixtes des avocats et des parajuristes. La FDO reçoit aussi des fonds provenant du produit d'un recours collectif lorsque le tribunal lui accorde une indemnité répartie. Les titulaires de subvention de la FDO comprennent de nombreux organismes juridiques et non juridiques qui améliorent l'accès à la justice, notamment Aide juridique Ontario, les facultés de droit et les autres organismes mentionnés dans le présent document (p. ex. l'Association in Defence of the Wrongly Convicted, la Barbra Schlifer Commemorative Clinic, la fiducie pour l'avancement de l'éducation de l'Association canadienne des libertés civiles, la Commission du droit de l'Ontario, le Réseau ontarien d'éducation juridique, les Services juridiques pro bono de l'Ontario et le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono).

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Subventions qui financent des idées soumises par des groupes communautaires à but non lucratif en vue d'améliorer l'accès à la justice.
- Fonds d'accès à la justice : utilisation d'indemnités réparties pour financer des projets nationaux et régionaux.
- Projet Communiquer : améliorer l'accès à la justice pour les personnes qui ne parlent ni l'anglais ni le français et les personnes qui vivent dans des régions rurales.
- Administration du Fonds d'aide aux recours collectifs : fournir un soutien financier aux demandeurs d'un recours collectif qui vise l'intérêt public.
- Versement de 75 % des recettes nettes des comptes en fiducie mixtes à Aide juridique Ontario, comme l'exige la *Loi sur le Barreau*.

Pour plus de renseignements sur les nombreux organismes qui s'intéressent à l'accès à la justice, veuillez consulter la liste des subventions versées par la Fondation du droit de l'Ontario : Angl.

www.lawfoundation.on.ca/what-we-do/grants-made Fr. www.lawfoundation.on.ca/fr/ce-que-nous-faisons/grants-made

Aide juridique Ontario (AJO)

Angl. www.legalaid.on.ca/en Fr. www.legalaid.on.ca/fr/default.asp

Comme le prévoit la loi, Aide juridique Ontario a le mandat de faciliter l'accès à la justice aux personnes à faible revenu en Ontario. Son rôle est de fournir des services d'aide juridique d'une qualité toujours élevée, de manière efficiente et efficace, de faciliter la souplesse et l'innovation dans la prestation des services d'aide juridique, d'évaluer et de reconnaître les divers besoins juridiques des personnes à faible revenu et des collectivités défavorisées de l'Ontario. AJO agit indépendamment du gouvernement de l'Ontario, mais dans un cadre de transparence et de responsabilité envers les contribuables pour ce qui est des fonds publics dépensés.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Ligne sans frais qui donne aux Ontariennes et Ontariens accès à des services d'aide juridique, à de l'aide, et à des conseils et renseignements juridiques sommaires. Cette ligne permet d'obtenir de l'aide dans plus de 200 langues, ce qui comprend 18 langues et dialectes autochtones. Elle est également accessible aux personnes aveugles, sourdes, devenues sourdes ou malentendantes.
- Lignes sans frais permettant d'obtenir des conseils juridiques en français.
- 56 bureaux d'aide juridique situés dans des palais de justice qui aident les gens à déposer des demandes et les aiguillent, fournissent de l'information générale et peuvent vérifier l'avancement des dossiers.
- Services en droit de la famille, comme les suivants :
 - Centres d'information sur le droit de la famille dans la plupart des palais de justice.
 - Neuf centres de services de droit de la famille.
 - Services de médiation dans certains palais de justice et conseils juridiques indépendants pour les clients qui choisissent la médiation (projet pilote pour le moment).
- Service téléphonique gratuit offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour les personnes qui ont été détenues ou arrêtées par un organisme d'application de la loi et qui ont besoin de conseils juridiques rapidement.
- Avocats de service pour les personnes qui se présentent à la cour sans avocat (cela comprend les tribunaux spécialisés, comme les tribunaux de traitement de la toxicomanie et les tribunaux de type Gladue (tribunaux pour les personnes autochtones). *Voir la page 13 pour des renseignements sur les Aboriginal Legal Services of Toronto (ALST).
- Délivrance de certificats aux clients à faible revenu admissibles. Ces certificats permettent aux personnes impliquées dans une affaire juridique grave de retenir les services de l'avocat privé de leur choix (le certificat est comme un bon leur permettant d'obtenir un certain nombre d'heures de service).

Aide juridique Ontario (AJO) – suite

- Financement de 77 cliniques communautaires indépendantes qui fournissent des services en droit des pauvres. Parmi ces cliniques, 13 se spécialisent dans des domaines du droit particuliers ou représentent des groupes particuliers.
- Financement de sociétés étudiantes d'aide juridique situées dans les facultés de droit en Ontario.
- Appuyer des occasions de mentorat pratique rémunérées pour les avocats en droit de la famille, en droit criminel et en droit des réfugiés du secteur privé de l'Ontario par l'entremise du Programme d'assistance.
- Fournir un appui aux demandeurs d'asile du Bureau du droit des réfugiés à Toronto, du Bureau de district à Hamilton ou du Bureau des services juridiques intégrés d'Ottawa.
- Stratégie de justice applicable aux Autochtones pour apporter des améliorations mesurables en ce qui concerne les services juridiques offerts aux Autochtones, qui vivent ou non dans une réserve, qui possèdent ou non le statut d'Indien, et qui vivent dans une région rurale ou urbaine.
- Stratégie pluriannuelle à plusieurs volets en matière de santé mentale en vue de renforcer la capacité des avocats, des travailleurs de première ligne et des gestionnaires de servir les clients qui ont des troubles de santé mentale.
- Site Web externe (lao.on.ca) qui fournit :
 - des renseignements à jour sur les services et programmes d'aide juridique pour les clients et les avocats;
 - outils interactifs pour aider les clients à trouver un avocat, à déterminer s'ils sont admissibles à des services d'aide juridique, et à accéder au Programme d'information sur le droit de la famille (lequel peut remplacer les séances du Programme d'information obligatoire, avec la permission du juge).
- Site Web d'éducation juridique destinée au grand public, faitsdedroit.ca, qui fournit de l'information juridique approfondie et des ressources sur le droit criminel, le droit de la famille, le droit des réfugiés, les questions de santé mentale et les tribunaux, et des ressources pour les Autochtones du Canada.

La Commission du droit de l'Ontario (CDO)

Angl. www.lco-cdo.org/en Fr. www.lco-cdo.org/fr

La Commission du droit de l'Ontario est un organisme indépendant qui effectue des recherches sur des enjeux et recommande des réformes judiciaires pour rendre la loi accessible à toutes les communautés de l'Ontario. Elle a entre autres pour mandat de stimuler des débats essentiels sur le droit. Elle travaille sur un large éventail de projets, allant de courts projets à portée étroite (comme des projets portant sur des lois en particulier) à de longs projets qui nécessitent des recherches et des analyses multidisciplinaires (soit des projets qui pourraient avoir une incidence sur de nombreuses lois). La CDO a été créée par voie d'accord entre la Fondation du droit de l'Ontario, le ministère du Procureur général de l'Ontario, le doyen de la Osgoode Hall Law School et le Barreau du Haut-Canada (qui participent tous à son financement) et les doyens des facultés de droit de l'Ontario. Elle reçoit des fonds et un appui non financier de l'Université York. La CDO procède actuellement à la sélection (printemps 2014) de nouveaux projets. Pour ce faire, elle évalue les propositions soumises en réponse à l'« appel de propositions » qui a été diffusé à grande échelle dans le but de joindre non seulement les organismes du secteur de la justice, mais également les organismes sur lesquels la loi a une incidence.

Exemples d'activités d'accès à la justice

Projets de recherche en cours

- Recours collectifs et examen de la *Loi sur les recours collectifs*
- Capacité des adultes ayant une déficience intellectuelle et le régime enregistré d'épargne-invalidité du gouvernement fédéral
- Capacité juridique, prise de décisions et tutelle
- Procédure spécialisée pour l'administration des petites successions

Projets terminés

- Imposition de frais pour encaisser des chèques gouvernementaux
- Division des pensions lors de l'échec du mariage
- Réforme du droit de la famille
- Les travailleurs vulnérables et le travail précaire
- Modernisation de la *Loi sur les infractions provinciales*
- Cadre pour la loi en ce quelle touche les personnes handicapées
- Cadre pour la loi en ce quelle touche les personnes âgées
- Modernisation de la *Loi sur le privilège des travailleurs forestiers portant sur leur salaire*
- Modules pour le curriculum des facultés de droit sur le thème de la violence envers les femmes

Autres activités

- Tables rondes sur la responsabilité conjointe et individuelle aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions de l'Ontario* et sur le droit de la famille
- Symposium pour discuter de la réforme du droit
- Forum sur les approches intégrées en matière de sécurité publique
- Co-organisation de conférences sur le droit des aînés, sur la loi et les politiques en matière de cybersanté, et sur la loi et l'éthique en ce qui concerne la presse d'investigation

Services provinciaux et locaux

Cliniques juridiques communautaires

Angl. www.legalaid.on.ca/en/contact/contact.asp?type=cl

Fr. www.legalaid.on.ca/fr/contact/contact.asp?type=cl

Les 77 cliniques juridiques communautaires de l'Ontario sont des sociétés indépendantes à but non lucratif qui reçoivent la majorité de leur financement d'Aide juridique Ontario. Les cliniques communautaires comprennent plus de 550 employés et les conseils d'administration de ces 77 cliniques regroupent 1 200 membres bénévoles provenant de collectivités d'un bout à l'autre de la province. Les cliniques juridiques communautaires se consacrent à l'accès à la justice, que ce soit la représentation en justice dans les cas individuels, les causes types, l'organisation communautaire, l'éducation juridique destinée au grand public ou la réforme du droit. Les avocats et les travailleurs juridiques des cliniques fournissent des services en droit de la pauvreté afin que les personnes à faible revenu et les personnes défavorisées puissent subvenir à leurs besoins les plus élémentaires : une source de revenus, un toit au-dessus de leur tête, les droits de la personne, l'accès à des soins de santé, l'éducation, etc. L'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario (ACJCO), décrite plus loin dans le présent document, est l'organisme qui représente les cliniques juridiques communautaires.

CLINIQUES JURIDIQUES COMMUNAUTAIRES – APERÇU		
On retrouve 77 cliniques juridiques communautaires en Ontario.		
60 cliniques servent des collectivités géographiques particulières.		
17 cliniques se spécialisent dans des aspects particuliers du droit de la pauvreté ou certains groupes de clients :		
<ul style="list-style-type: none">• Afro-Canadiens• Chinois et Asiatiques du Sud-Est• Enfants et adolescents• Éducation juridique communautaire• Système correctionnel• Handicaps	<ul style="list-style-type: none">• Personnes âgées• Environnement• VIH et sida• Sécurité du revenu• Travailleurs accidentés (2)	<ul style="list-style-type: none">• Aide aux propriétaires de petits immeubles• Asiatiques du Sud• Hispanophones• Locataires• Santé et sécurité des travailleurs

Exemples d'activités d'accès à la justice

Travail continu

- Traitement de cas et représentation juridique dans des domaines du droit qui touchent particulièrement les personnes et les collectivités à faible revenu.
- Développement communautaire, éducation juridique et activités de réforme du droit visant à procurer des solutions systémiques aux enjeux juridiques systémiques auxquels font face les collectivités à faible revenu.

Exemples d'initiatives et de partenariats stratégiques

- Installation de la clinique de Rexdale dans un carrefour communautaire, où elle partage des locaux avec des organismes communautaires locaux qui servent des clients mutuels.
- Initiative « Région de Communication » dirigée par la clinique d'Ottawa-Sud visant à établir des liens entre les organismes qui servent la population à faible revenu de la collectivité d'Ottawa-Sud.
- La cause type « Housing as a Right » (le droit au logement) défendue par le Advocacy Centre for Tenants Ontario (ACTO) au nom de quatre personnes et d'un organisme communautaire en vertu des articles 7 et 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Cliniques juridiques communautaires – suite

- Conférence internationale sur l'indemnisation des accidentés du travail – organisée par des universitaires, des cliniques juridiques, et des accidentés du travail – à laquelle participeront des accidentés du travail de l'ensemble de la province (grâce à des fonds de la Fondation du droit).
- Plan stratégique pour le système des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario en vue d'améliorer l'accès aux services relatifs au droit de la pauvreté; d'accroître la capacité d'effectuer du travail systémique; de renforcer les liens communautaires; et d'améliorer la coordination et le soutien dans l'ensemble du système.
- Projet « Knowledge Now » visant à améliorer le partage des connaissances entre les cliniques – appuyé par le Fond d'innovation d'Aide juridique Ontario.

* Voir la page 25 pour une description de l'Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario (ACJCO).

* Voir la page 13 pour une description des Aboriginal Legal Services of Toronto (ALST).

La Commission ontarienne des droits de la personne (CODP)

Eng. www.ohrc.on.ca/en Fr. www.ohrc.on.ca/fr

La Commission ontarienne des droits de la personne (OHRC) fait partie intégrante du système ontarien des droits de la personne, au même titre que le [Tribunal des droits de la personne de l'Ontario](#) et le [Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne](#) (COAJDP). La CODP exerce ses activités dans le respect des principes du [Code des droits de la personne](#) de l'Ontario (le Code).

En tant qu'organe indépendant créé par une loi, la CODP joue un rôle de premier plan dans la promotion, la protection et l'avancement des droits de la personne, établissant des partenariats dans toute la province. Par l'entremise des pouvoirs que le Code lui confère, la CODP fait avancer les droits de la personne par de nombreux moyens. Notre travail vise à promouvoir une culture de droits de la personne en Ontario et à améliorer l'accès à la justice. La CODP :

- élabore des politiques touchant les droits de la personne pour fournir des conseils sur l'application du Code

- mène des activités de sensibilisation et d'éducation du public sur les droits et les obligations découlant du Code pour mieux faire connaître celui-ci et en inspirer le respect
- mène des enquêtes publiques sur des incidents de tension et de conflit, rassemblant les personnes et les collectivités pour trouver ensemble des solutions
- intervient dans des procédures devant le Tribunal des droits de la personne, d'autres tribunaux et devant toutes les instances
- Dépose ses propres requêtes

Services juridiques pro bono de l'Ontario (PBLO)

Angl. www.pblo.org

Services juridiques pro bono de l'Ontario est un organisme de bienfaisance qui a été fondé en 2001 pour combler l'écart juridique entre les avocats qui désirent contribuer à la société et les nombreux Ontariens et Ontariennes qui ne peuvent payer pour obtenir des services juridiques et ont un problème juridique pour lequel ils ne peuvent recourir à l'aide juridique. PBLO crée et gère des programmes de bénévoles qui mettent ces avocats en lien avec les Ontariens et Ontariennes à faible revenu – que ce soit directement ou en partenariat avec des organisations caritatives qui travaillent dans la communauté. Chaque année, PBLO sert plus de 13 000 clients qui n'ont aucun autre recours. La demande pour ces services augmente d'année en année. PBLO est financé par la Fondation du droit de l'Ontario, le Barreau du Haut-Canada et des dons privés.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Créer et gérer des projets pro bono, négocier des partenariats et fournir des services de consultation à d'autres groupes qui s'intéressent à des projets pro bono organisés, et se pencher sur les barrières réglementaires qui entravent la participation.
- Créer et gérer directement trois catégories de programmes qui servent des enfants et des adolescents à risque, des parties non représentées et des organismes de bienfaisance.
- Négocier des partenariats pour mettre en relation des organismes de bienfaisance avec des cabinets d'avocats, des associations juridiques et des services juridiques.
- Travailler avec des cabinets d'avocats, des associations juridiques et des services juridiques pour élaborer des politiques qui facilitent la participation pro bono sur le plan institutionnel.
- Utiliser la technologie pour transmettre de l'information juridique et fournir des ressources pratiques (p. ex. un logiciel qui aide à remplir les formules des tribunaux) au grand public.
- Fournir des services juridiques aux personnes dans le besoin, p. ex., centres d'entraide pour divers tribunaux et partenariats juridiques médicaux dans les hôpitaux pour enfants de l'Ontario.

Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ)

Angl. ojen.ca/home Fr. ojen.ca/fr

Le Réseau ontarien d'éducation juridique (ROEJ) encourage la compréhension, l'éducation et le dialogue afin de favoriser un système judiciaire adapté et ouvert en Ontario. Le ROEJ remplit son mandat au moyen de programmes d'éducation ainsi que de programmes de défense des droits et des intérêts qui mettent l'accent sur la participation positive des jeunes ontariens et ontariennes au système de justice de l'Ontario. Les activités du ROEJ sont financées par la Fondation du droit de l'Ontario, le ministère de la Justice Canada et la Fondation Trillium de l'Ontario.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Offrir des projets d'éducation juridique dans l'ensemble de la province à environ 200 000 jeunes par année. Ces projets permettent aux jeunes d'avoir un accès direct à des juges, à des juges de paix, à des avocats et à des juristes.
- Élaborer des stratégies de prévention pour assurer une éducation juridique utile.
- Tenir des audiences simulées en droit de la famille et fournir guides d'introduction pour les nouvelles mères qui font partie de programmes résidentiels pour les jeunes mères à risque élevé.
- Offrir des formations aux personnes qui enseignent le droit au secondaire et fournir des ressources pédagogiques gratuites.
- Travailler avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario pour réviser le curriculum du secondaire en ce qui concerne les questions juridiques afin de refléter les besoins juridiques urgents et les nouveaux besoins juridiques.
- Faire de la sensibilisation auprès des communautés qui, historiquement, ont eu des interactions négatives avec le système judiciaire afin de développer les connaissances et la confiance, et d'informer les jeunes et les familles des sources d'aide (enfants et adolescents à risque élevé, nouveaux arrivants, autochtones et francophones).
- Offrir des formations aux nouveaux arrivants sur la défense des droits et des intérêts (en anglais et en français).
- Documents d'information sur l'immigration, l'emploi et le logement pour les jeunes nouveaux arrivants.
- Projets pilotes pour l'éducation juridique destinée aux élèves sourds et aux élèves ayant des problèmes de santé mentale (jeunes et parents de jeunes adultes) et programmes pour les jeunes lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, en questionnement ou bispirituels.

Éducation juridique communautaire Ontario (CLEO)

Angl. www.cleo.on.ca/en Fr. www.cleo.on.ca/fr

CLEO est un organisme à but non lucratif qui se spécialise dans l'éducation et l'information juridique. CLEO élabore de l'information juridique à la fois claire, exacte et pratique afin d'aider les gens à faible revenu ou qui font face à d'autres obstacles, comme la langue ou le niveau de littératie, à comprendre et à exercer leurs droits juridiques. L'organisme apporte également un soutien à d'autres groupes communautaires qui font de l'éducation juridique.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Clinique juridique communautaire spécialisée qui élabore des ressources d'information juridique en langage clair sur des sujets juridiques où les besoins sont criants, et ce, dans diverses langues et divers formats.
- Site Web « Your Legal Rights » qui présente, en plusieurs langues, de l'information juridique sur une panoplie de sujets. L'information a été compilée depuis les ressources d'information juridique de plus de 800 organismes.
- Centre for Research & Innovation de CLEO qui effectue des recherches et élabore des projets visant à développer les capacités des organismes communautaires à élaborer et à diffuser efficacement de l'information sur les droits juridiques.
- Projet « Connecting Communities », lequel facilite la création de partenariats entre des organismes juridiques et communautaires afin d'améliorer l'accès à l'information juridique et de permettre l'aiguillage des personnes qui ne parlent ni anglais ni français, ou qui vivent dans des communautés rurales et isolées.
- Public Legal Education Learning Exchange, lequel apporte un soutien aux organismes de l'Ontario pour les aider à fournir une éducation juridique efficace dans leurs collectivités. Pour ce faire, il offre un site Web et des occasions de réseautage en vue d'inciter le partage des recherches, des outils et des pratiques prometteuses.

Aboriginal Legal Services of Toronto (ALST)

Angl. www.aboriginallegal.ca

Aboriginal Legal Services of Toronto est un organisme juridique multiservices qui sert la communauté autochtone de Toronto. Sa mission est de renforcer les capacités de la communauté autochtone et de ses citoyens afin qu'ils soient en mesure de composer avec les problèmes juridiques auxquels ils pourraient faire face ainsi que de fournir des options juridiques qui sont contrôlées par des personnes autochtones et qui respectent leur culture. Les personnes autochtones doivent être traitées équitablement au sein du système judiciaire et doivent être en mesure d'accéder aux ressources juridiques et connexes du système judiciaire. Il est également important qu'elles comprennent comment fonctionne le système judiciaire, et les options dont elles disposent. Afin d'appuyer sa mission, ALST administre une clinique juridique et offre de nombreux programmes, notamment des programmes de prise en charge de causes types, de réforme du droit, de défense des droits et des intérêts, de déjudiciarisation en matière pénale, de travailleurs auprès des tribunaux, de travailleurs pour les affaires de type Gladue ainsi qu'un programme sur les droits des victimes.

Barbra Schlifer Commemorative Clinic

Angl. schliferclinic.com/ Fr. <http://schliferclinic.com/aide-pour-les-francophones>

La Barbra Schlifer Commemorative Clinic est un organisme à but non lucratif qui fournit des services multidisciplinaires (services juridiques, de counseling et d'interprétation) aux femmes qui sont victimes de violence. La Clinique aide les femmes à se forger une vie sans violence et veille à ce que les femmes aient accès à la justice ainsi qu'à d'autres services dont elles ont besoin pour assurer leur protection et leur bien-être à long terme. Cette clinique ne fait pas partie du système de cliniques juridiques communautaires financées par AJO. Elle est principalement financée par la province de l'Ontario et par la Direction générale de la condition féminine de l'Ontario, la ville de Toronto, United Way of Greater Toronto, la Fondation canadienne des femmes, la Fondation du droit de l'Ontario, le Pacifica Fund, la Toronto Community Foundation et un grand nombre de sociétés donatrices et de donateurs individuels.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Aide juridique en droit de la famille, en droit de l'immigration et en droit criminel
- Counseling
- Interprétation et traduction dans plus de 90 langues
- Revendication de réformes législatives et de changements sociaux qui bénéficieront aux femmes

Bureau des conseillers des travailleurs (BCT)

Angl. www.owa.gov.on.ca/en/Pages/default.aspx
Fr. www.owa.gov.on.ca/fr/Pages/default.aspx

Le Bureau des conseillers des travailleurs éduque, conseille et représente les travailleurs non syndiqués et les survivants des travailleurs qui ont subi une blessure au travail. Le BCT représente également les

travailleurs non syndiqués qui ont été menacés de représailles ou qui ont fait l'objet d'une pénalité pour avoir suivi les lois en matière de santé et sécurité au travail. Le BCT est un organisme indépendant qui est rattaché au ministère du Travail de l'Ontario. Le BCT fournit gratuitement et confidentiellement ses services. Le BCT a été créé par voie législative en 1985, en même temps que le Bureau des conseillers des employeurs et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Conseils, éducation et représentation auprès de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et de la Commission des relations de travail de l'Ontario.
- Information pour permettre aux travailleurs de faire avancer eux-mêmes leurs dossiers ou demandes, lorsque cela est approprié.
- Partenariats communautaires avec d'autres groupes qui aident les travailleurs blessés ou qui font la promotion de la santé et sécurité au travail.
- Services d'éducation dans des collectivités locales sur des sujets liés au mandat du BCT.
- Partenariats et activités visant à améliorer le système.

Bureau des conseillers des employeurs (BCE)

Angl./Fr. www.employeradviser.ca

Le Bureau des conseillers des employeurs offre aux employeurs de l'Ontario des conseils gratuits et confidentiels, des services de représentation et de l'éducation sur les questions relatives à la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et sur les représailles illicites aux termes de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Le BCE a été créé par voie législative en 1985 en tant qu'organisme indépendant rattaché au ministère du Travail de l'Ontario. Il offre des conseils aux employeurs de toute taille et représente en particulier les employeurs qui comptent moins de 100 employés dans les affaires relatives à l'indemnisation du travail. Il offre aux employeurs qui comptent moins de 50 employés des services de représentation dans les cas de représailles illicites.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Conseils et services de représentation aux employeurs dans le cadre d'appels interjetés devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.
- Conseils et services de représentation aux employeurs dans les affaires de représailles illicites soumises à la Commission des relations de travail de l'Ontario.
- Publications conçues pour répondre aux besoins quotidiens des employeurs en ce qui concerne le régime de sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail.

- Stratégies proactives pour les employeurs afin de les aider à éviter des allégations de représailles injustes.
- Webinaires et séminaires éducatifs en ligne pour informer et éduquer les employeurs sur leurs droits et obligations.

Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne

Angl./Fr. www.hrlsc.on.ca/en/home

Le Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne est un organisme indépendant financé par le gouvernement de l'Ontario par l'entremise du ministère du Procureur général. Il offre des services juridiques en matière de droits de la personne aux personnes qui estiment avoir été victimes de discrimination en contravention avec le *Code des droits de la personne* de l'Ontario. Le Centre a du personnel à Windsor, à Sault Ste. Marie, à Thunder Bay, à Guelph, à Ottawa et à Brampton.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Aide juridique pour les personnes qui veulent soumettre une demande au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario et services de représentation juridique lors de séances de médiation et d'audiences.
- Services juridiques offerts étape par étape de façon « non regroupée », sauf certaines exceptions selon les besoins des clients vulnérables.
- Service d'interprétation en 140 langues, y compris en American Sign Language.
- Critères d'admissibilité qui donnent la priorité aux demandeurs défavorisés.
- Protocole de service spécial qui permet aux clients autochtones d'être servis par un avocat autochtone.
- Politique visant à accommoder divers besoins physiques, mentaux, linguistiques et culturels.
- Sensibilisation dans les collectivités qui font face à des obstacles culturels et linguistiques pour accéder aux services du Centre.
- Partenariats avec diverses cliniques communautaires d'Aide juridique Ontario afin, entre autres, d'effectuer des activités de sensibilisation conjointes, de partager des locaux, et de donner des formations et des conseils sur les droits de la personne au personnel de la clinique.
- Programmes d'éducation juridique sur les droits de la personne, et ce, sur une base continue et dans les collectivités.

Services nationaux

Association in Defence of the Wrongly Convicted (AIDWYC)

Angl. www.aidwyc.org

L'AIDWYC se consacre à l'identification, à la défense et à l'exonération des personnes qui ont été reconnues coupables d'un crime qu'elles n'ont pas commis, et à la prévention de telles injustices grâce à des activités d'éducation et à la revendication de réformes. L'AIDWYC a joué un rôle important dans l'exonération de 18 Canadiens et Canadiennes qui ont été condamnés injustement.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Examiner et appuyer les cas d'homicides où les accusés affirment être innocents.
- Faire de l'éducation juridique sur des sujets relatifs aux condamnations injustifiées dans les communautés marginalisées, élaborer de la documentation, produire des émissions radiophoniques et des vidéos d'éducation juridique, et s'associer avec d'autres organismes afin d'explorer d'autres méthodes pour faire de l'éducation juridique.
- Coordonner des événements d'éducation juridique continue destinés aux avocats, à la police, à la magistrature, aux intervenants autochtones auprès des tribunaux et aux intervenants de la justice communautaire dans l'espoir de prévenir les condamnations injustifiées.
- Augmenter la sensibilisation du public sur les erreurs judiciaires en organisant une journée de reconnaissance des condamnations injustifiées, en prononçant des discours, en développant davantage le site Web de l'AIDWYC, et en utilisant les médias sociaux et le blogue de l'AIDWYC, *Conviction : the AIDWYC Blog*.
- Intervenir dans les affaires judiciaires où l'établissement d'un précédent pourrait aider à prévenir les erreurs judiciaires, à rectifier les erreurs judiciaires commises dans le passé ou à obtenir un dédommagement pour les victimes d'erreurs judiciaires.
- Participer à des enquêtes publiques liées à des condamnations injustifiées.

Association canadienne des libertés civiles (ACLC)

Angl. <http://ccla.org> Fr. <http://ccla.org/?lang=fr>

L'Association canadienne des libertés civiles est un organisme national, non partisan, indépendant et à but non lucratif qui fait la promotion du respect des droits de la personne et des libertés civiles, qui défend et élargit ces droits et des libertés, et en favorise la reconnaissance. Le travail de l'ACLC est axé sur quatre domaines d'intervention : les libertés fondamentales, la sécurité publique, la sécurité nationale et l'égalité. L'ACLC a toujours été financée uniquement par ses membres et ses partisans. Elle n'a jamais demandé ni reçu d'argent du gouvernement.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Défendre les droits de la personne et les libertés civiles en éduquant le public, en intentant des procès, en favorisant la participation citoyenne, et en faisant de la surveillance et de la recherche.
- Organiser des conférences et des programmes d'éducation au moyen de sa fondation (la Canadian Civil Liberties Education Trust).
- Favoriser l'engagement des bénévoles afin de se tenir au fait du respect des libertés civiles dans le pays.
- Intervenir dans les causes judiciaires qui ont une dimension relative aux droits de la personne et aux libertés civiles.

Le Forum canadien sur la justice civile (FCJC)

Angl. www.cfcj-fcjc.org

Le Forum canadien sur la justice civile est un organisme national à but non lucratif qui se consacre à l'avancement de la réforme de la justice civile par la recherche et la défense des droits et des intérêts depuis 1998. Le FCJC s'efforce de rendre le système de justice civile plus accessible, plus efficace et plus durable en dirigeant des projets qui mettent le citoyen au cœur de notre système de justice civile et en participant à de tels projets. Au moyen de ses recherches en matière de politique et de sa bourse d'études, le Forum canadien sur la justice civile appuie les décideurs et les intervenants majeurs (la magistrature, les avocats, les administrateurs des tribunaux, les procureurs généraux, les ministères de la justice) à mettre en place des réformes efficaces des systèmes de justice civile du Canada fondées sur des preuves.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Le coût de la justice : évaluer les coûts associés à la résolution juste et équitable des problèmes juridiques.
- Soutenir la réalisation de recherches et d'activités de dissémination pour le Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale.
- Le Alberta Legal Services Mapping Project, lequel vise à acquérir une meilleure compréhension des besoins juridiques de la population de l'Alberta, et à déterminer dans quelle mesure ces besoins sont actuellement satisfaits et comment améliorer l'accès aux services juridiques.

Réseau national d'étudiant(e)s pro bono (RNEPB)

Angl. www.probonostudents.ca Fr. www.probonostudents.ca/fr

Fondé en 1996 en tant que premier organisme pro bono au Canada, le Réseau national d'étudiant(e)s pro bono est un programme national primé qui possède des sections dans 21 facultés de droit dans le pays, soit une dans chaque faculté de droit au Canada. Le RNEPB offre aux étudiants et étudiantes en droit des occasions supervisées de développer leurs compétences juridiques tout en augmentant l'accès à la justice dans diverses collectivités à travers le Canada. Chaque année, le RNEPB recrute 1 600 étudiants en droit et les place dans 450 organismes communautaires, centres et cliniques juridiques, cabinets d'avocats, tribunaux et cours, où ils fournissent plus de 140 000 heures de services juridiques gratuits à des Canadiens et Canadiennes à faible revenu et aux organismes à but non lucratif qui les servent. En exposant les étudiants en droit à l'importance du service public, le RNEPB vise également à encourager la prochaine génération d'avocats à offrir des services pro bono dans le cadre de leur pratique quotidienne.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- S'associer avec des organismes qui offrent des stages juridiques pour les étudiants en droit dans tous les domaines du droit, et surveiller et évaluer ces stages.
- Créer et diriger directement une série de projets phares, comme les projets suivants :
 - Projet en droit de la famille : préparer des documents judiciaires pour les parties non représentées.
 - Projet de revendication fiscale : représenter des appelants devant la Cour canadienne de l'impôt.
 - Clinique de testaments : préparer des testaments et des procurations pour les personnes issues de communautés vulnérables.
- Mettre sur pied des programmes de formation pour les étudiants en droit et des protocoles de supervision pour les avocats afin d'assurer une aide juridique professionnelle et de haute qualité.
- Organiser des événements importants sur les campus afin de promouvoir l'importance du service public et du travail pro bono en tant que membre de la profession juridique, et d'éduquer les étudiants en droit sur la crise en matière d'accès à la justice.

Le Winkler Institute for Dispute Resolution

Angl. <http://winklerinstitute.ca>

Le Winkler Institute for Dispute Resolution, mis sur pied en 2013, se consacre à l'innovation, à la recherche et à l'éducation. Il mettra l'accent sur l'expérimentation et la mise en œuvre d'idées et de pratiques innovatrices et créatives en matière de règlement des différends. Ses projets de recherche et d'innovation se pencheront sur divers enjeux et comprendront des collaborations avec diverses entités, comme le Forum canadien sur la justice civile, le Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale, la Commission du droit de l'Ontario et le Comité consultatif du juge en chef de l'Ontario sur le professionnalisme, entre autres, et ce, avec pour but de promouvoir l'accès à la justice et l'intérêt public. L'Institut a commencé à mettre sur pied divers projets qui en sont à diverses étapes de

développement, notamment deux initiatives juridiques fondées sur la collectivité et la culture, une étude fondée sur des essais, et un programme d'éducation juridique continue fondé sur la médiation.

Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ)

Angl. <http://leaf.ca>

Fondé en 1995, le FAEJ est un organisme national à but non lucratif qui se consacre à l'avancement de l'égalité des femmes et des filles en intervenant dans certaines causes, en militant pour la réforme du droit et mettant l'accent sur l'éducation. Le FAEJ s'intéresse aux inégalités et à l'injustice auxquelles se confrontent la plupart des femmes marginalisées qui sont défavorisées de façon disproportionnée pour divers motifs, comme la pauvreté, le racisme, un handicap, le colonialisme et le sexisme. Le FAEJ veille à ce que les tribunaux canadiens fassent respecter les droits à l'égalité qui sont garantis aux femmes et aux filles par l'article 15 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Intervenir pour contribuer à remporter des victoires juridiques historiques dans des domaines cruciaux comme la violence envers les femmes, la discrimination, le harcèlement sexuel, la discrimination sexuelle dans les normes d'emploi, l'aide sociale, les pensions injustes, le droit de la famille et les droits génésiques.
- Participation au cours des 20 dernières années à plus de 150 causes sur les droits à l'égalité portant sur des questions comme la liberté en matière de procréation, l'équité salariale, l'emploi, le logement, l'immigration, le droit de la famille, la violence sexuelle, l'orientation sexuelle, et les mesures d'adaptation pour les femmes et les personnes marginalisées qui ont un handicap.

Associations juridiques générales

Les avocats et les parajuristes contribuent à l'accès à la justice de plusieurs façons, que ce soit en offrant des services pro bono, des services juridiques dégroupés et des ententes de facturation différentes ou en mettant sur pied des cabinets spécialisés. Ils y contribuent également par l'entremise des associations juridiques dont ils font partie.

Association du Barreau de l'Ontario (ABO) et Association du Barreau canadien (ABC)

Angl. www.oba.org/Home Fr. www.oba.org/Home?lang=fr-CA

Angl. www.cba.org/cba Fr. www.cba.org/abc

L'Association du Barreau canadien (ABC) représente environ 37 000 avocats, juges, notaires, professeurs de droit et étudiants en droit au Canada. Près des deux tiers de tous les avocats en exercice sont membres de l'ABC. L'Association du Barreau de l'Ontario (ABO) est une division de l'ABC et est le plus important organisme juridique bénévole de défense des droits et des intérêts en Ontario. L'ABO représente 18 000 membres qui sont sur les premières lignes de notre système judiciaire dans au moins 38 secteurs différents et dans toutes les régions de la province. Le mandat de l'ABC-ABO est, entre autres, d'améliorer et de promouvoir l'accès à la justice et l'égalité au sein de la profession juridique et du système judiciaire.

Exemples d'activités d'accès à la justice

ABC – Atteindre l'égalité devant la justice

- Cette initiative continue de l'ABC offre un cadre stratégique complet pour surmonter les obstacles existants et a établi 31 cibles pour atteindre l'égalité devant la justice d'ici 2030. Pour chaque cible, il y a des actions qui peuvent être entreprises immédiatement, des actions intérimaires ou des jalons pour évaluer les progrès tout au long du chemin ainsi qu'une cible finale ou un but ultime. Le rapport *Atteindre l'égalité avant la justice* invite tous les membres de la communauté juridique à travailler en collaboration pour tenter de trouver un équilibre dans la justice au Canada.

Angl. www.cba.org/CBA/equaljustice/secure_pdf/Equal-Justice-Report-Angl.pdf

Fr. www.cba.org/abc/justicepourtout/secure_pdf/EqualJusticeFinalReport-fra.pdf

ABC – Avenirs en droit

- Rapport sur l'avenir des services juridiques au Canada
Angl. www.cbafutures.org Fr. www.cbafutures.org/Home?lang=fr-CA

ABO – Autres activités

- Comité de l'ABO sur l'accès à la justice, avec des sous-comités sur le travail pro bono et sur la réglementation des parajuristes
- Groupe de travail sur les retards judiciaires
- Service « Trouver un avocat » pour le public

ABC – Autres activités

- Comité sur l'accès à la justice
- Comité de liaison de l'aide juridique, ce qui comprend le prix Chef de file en matière d'aide juridique et le Legal Aid Watch
- Comité des services juridiques bénévoles (pro bono)

Association des cliniques juridiques communautaires de l'Ontario (ACJCO)

Angl. /Fr. www.aclco.org

L'ACJCO représente 77 cliniques d'aide juridique communautaires en Ontario. Ses objectifs sont d'améliorer le bien-être juridique des collectivités que servent les cliniques juridiques membres; de promouvoir l'unité et la compréhension parmi les cliniques juridiques en Ontario; de représenter les cliniques juridiques de l'Ontario et de défendre leurs intérêts; et de promouvoir et élargir le système de cliniques juridiques en Ontario. L'ACJCO se veut le porte-parole du système de cliniques auprès d'Aide juridique Ontario, du Barreau du Haut-Canada, du gouvernement, des facultés de droit, des médias et du grand public. Elle est régie par un conseil de direction de 13 personnes qui se compose de membres du personnel et des conseils d'administration des cliniques de la province.

Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)

Angl. www.ajefo.ca/index.cfm?Repertoire_No=-1481657365&Voir=corporatif
Fr. www.ajefo.ca/index.cfm?Repertoire_No=-1325969454&Voir=corporatif

L'AJEFO se consacre à la promotion de l'accès à la justice en français en Ontario. Elle met sur pied des programmes d'information et d'éducation juridique pour le public et veille à ce que les Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes puissent facilement accéder à de l'information juridique fiable. L'AJEFO aide également les professionnels francophones du secteur de la justice à s'assurer qu'ils ont les outils et les ressources nécessaires pour représenter adéquatement leurs clients francophones sans frais supplémentaires. L'AJEFO travaille avec des intervenants et les gouvernements fédéral et provinciaux pour s'assurer que les obstacles auxquels fait face la population franco-ontarienne en matière d'accès à la justice soient bien compris et éliminés. L'AJEFO reçoit du financement de diverses sources, notamment du ministère de la Justice Canada, du ministère de l'Éducation de l'Ontario et de la Fondation du droit de l'Ontario.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Mettre sur pied et offrir des projets d'éducation juridique très interactifs dans la province aux élèves de langue française de l'élémentaire et du secondaire.
- Mettre sur pied et offrir des programmes d'éducation et d'information juridique au grand public, ce qui comprend les personnes âgées et les populations immigrantes francophones.
- Élaborer des ressources d'information juridique en français pour les enfants, les jeunes et le grand public, et les rendre accessibles sur le portail www.CliquezJustice.ca.
- Élaborer et offrir des ressources pédagogiques juridiques aux enseignants des écoles élémentaires et secondaires francophones.
- Fournir des outils aux professionnels du secteur de la justice qui travaillent avec des communautés minoritaires de langue officielle au moyen du portail juridique et jurilinguistique www.Jurisource.ca.

La société des plaideurs

Angl. www.advocates.ca/new/Welcome.html

La Société des plaideurs est une association professionnelle qui se consacre à la défense des droits et des intérêts. Elle compte plus de 5 000 membres de la magistrature et du barreau à l'échelle du Canada, y compris l'Ontario. La Société des plaideurs encourage l'excellence en défense des droits et des intérêts ainsi que le respect des plus hautes normes de professionnalisme au sein d'un système judiciaire équitable et accessible. La Société des plaideurs est le principal fournisseur de formation en défense des droits et des intérêts au Canada et joue un rôle de premier plan dans les initiatives de réforme du droit, dans la préservation et le renforcement du rôle des défenseurs, et dans l'accès à la justice. La Société croit également qu'il est important de redonner à la communauté. En ce sens, elle administre de nombreuses initiatives pro bono et participe à un grand nombre d'initiatives pro bono.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Intervenir dans les affaires qui soulèvent des enjeux en matière d'accès à la justice.
- Participer à des consultations avec le gouvernement, le Barreau et d'autres organismes sur des initiatives qui soulèvent des enjeux en matière d'accès à la justice en droit de la famille, de préjudice personnel et dans d'autres domaines, et présenter des mémoires dans le cadre de telles consultations.
- Collaborer avec les membres de la magistrature pour améliorer l'efficacité quant à l'audition de motions et de procès.

Association of Family and Conciliation Courts (AFCC), section de l'Ontario

Angl. www.afcontario.ca

L'Association of Family and Conciliation Courts est une association interdisciplinaire et internationale de professionnels qui se consacrent à la résolution des conflits familiaux. La section de l'Ontario comprend des juges, des avocats, des professionnels de la santé mentale, des travailleurs sociaux, des médiateurs, des administrateurs des tribunaux et d'autres professionnels qui travaillent dans le système de justice familiale. Elle offre une tribune pour échanger des idées et pour élaborer des procédures afin d'aider les familles en conflit. La vision de l'Association est un système judiciaire où tous les professionnels travaillent ensemble pour assurer l'éducation, le soutien et l'accès aux services afin d'obtenir les meilleurs résultats possible pour les enfants et les familles.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Encourager l'amélioration des tribunaux et des procédures judiciaires qui mettent l'accent sur les méthodes permettant la résolution collaborative des conflits.
- Mettre sur pied et améliorer des services qui aident à résoudre les conflits familiaux.
- Encourager l'éducation, la recherche et l'innovation ainsi que le recensement des pratiques exemplaires.

- Fournir aux membres des occasions de réseauter et d'échanger leurs perspectives interdisciplinaires sur les affaires de droit de la famille, et ce, tant dans le contexte local que dans le contexte canadien.

Associations des avocats noirs du Canada (AANC)

Angl. www.cabl.ca/

L'Association des avocats noirs du Canada est un réseau national de juristes et de personnes qui tiennent à contribuer à la communauté. L'AANC reconnaît que les avocats noirs qui exercent actuellement au Canada sont redevables à leurs prédécesseurs. Elle vise à promouvoir les intérêts de ses membres, à cerner les besoins et les objectifs des juristes et des étudiants en droit noirs, à promouvoir l'excellence professionnelle et dans les études, à fournir des occasions de mentorat et de réseautage, et à célébrer les réalisations des juristes noirs.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Bourses d'études aux étudiants en droit noirs pour souligner l'excellence dans les études.
- Faire la promotion de l'éducation juridique et des carrières en justice en y sensibilisant les élèves du secondaire.
- Faire la promotion de la sensibilisation du public et de la réforme des politiques et des lois qui ont une incidence sur la communauté noire et les autres communautés ethniques.
- Assurer la liaison avec l'Association des étudiants noirs en droit du Canada et d'autres organismes juridiques démographiques.
- Participer à des séminaires et à des forums d'orateurs.
- Jouer un rôle consultatif auprès du Barreau du Haut-Canada par l'entremise du Comité de liaison du trésorier et du Groupe consultatif en matière d'équité (GCE).

Association des bâtonniers de comtés et districts (ABCD)

Angl. <http://cdlpa.org>

L'Association des bâtonniers de comtés et districts fournit des conseils et des commentaires sur les enjeux qui ont une incidence sur la profession juridique en Ontario, particulièrement sur les enjeux relatifs à l'accès à la justice. L'ABCD, qui est affiliée à la Toronto Lawyers Association, représente les intérêts de plus de 12 000 avocats praticiens par l'entremise de son Conseil de direction, lequel se compose de membres bénévoles élus parmi les 46 associations du barreau des comtés de l'Ontario. Un grand nombre de ces avocats exercent directement dans des domaines qui mettent l'accent sur les besoins juridiques de la population de l'Ontario, comme le droit de la famille, le droit criminel, le testament et les successions, et les petites entreprises. Ils comprennent les défis qui existent dans le système de justice actuel, et y sont exposés de première main. Ils tiennent à trouver des solutions pour le public qu'ils servent. En tant que porte-parole à grande échelle des praticiens du droit en Ontario, l'ABCD a une voix puissante et unique qui émane des premières lignes de l'exercice du droit.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Trouver des moyens d'appuyer les avocats qui exercent seuls ainsi que les petits et moyens cabinets afin de maintenir leur présence dans toutes les régions de la province, et ce, pour le plus grand profit de leurs collectivités locales.
- Participer à l'Alliance pour l'aide juridique durable.
- Participer au Working Group on Real Estate.
- Fournir des commentaires sur d'autres enjeux importants relatifs à la pratique qui ont une incidence sur le fonctionnement et l'accessibilité du système de justice, et ce, au fur et à mesure qu'ils se manifestent.
- Présentation régulière de mémoires au Barreau, à la province de l'Ontario, aux partenaires juridiques communautaires, aux médias et au grand public dans le cadre de l'engagement de la CDLPA d'être la voix des avocats praticiens de l'Ontario.

Criminal Lawyers' Association (CLA)

Angl. www.criminallawyers.ca

La Criminal Lawyers' Association est un organisme juridique spécialisé qui se veut la voix de la justice pénale et des libertés civiles au Canada. La CLA fournit des conseils et des opinions aux gouvernements et à la magistrature sur les enjeux liés à la loi et à l'administration de la justice pénale. Elle fournit également de l'assistance à ses membres dans tous les aspects de la pratique relative aux litiges criminels. On demande souvent à l'Association de demander le statut d'intervenant dans les causes soumises à la Cour d'appel et à la Cour suprême du Canada.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Soumettre des mémoires régulièrement aux comités législatifs, tant à la Chambre des communes qu'au Sénat, ainsi qu'aux assemblées législatives provinciales sur tous les projets de loi qui ont une incidence sur la justice pénale.

- Revendiquer un programme d'aide juridique solide, indépendant et bien financé à titre de composante intégrante d'un accès à la justice équitable pour les personnes accusées d'infractions criminelles.
- Fournir des programmes de formation professionnelle continue pour les avocats qui exercent le droit criminel.
- Participer activement aux comités administratifs des tribunaux de l'ensemble de la province.

Family Lawyers Association (FLA)

Angl. <http://flao.org>

La Family Lawyers Association est un groupe d'avocats en Ontario qui travaillent dans le domaine du droit de la famille et qui souhaitent partager leurs expériences avec d'autres avocats de la province. La Family Lawyers Association fournit des renseignements à ses membres et se fait la porte-parole de ses membres sur les enjeux qui ont une incidence sur la pratique du droit de la famille.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Participer à des comités et à des initiatives dans les domaines de l'aide juridique et de la réforme du droit ainsi qu'aux activités de diverses associations de la magistrature et du barreau qui portent sur le droit de la famille.

Mental Health Legal Committee (MHLC)

* Aucun site Web en ce moment.

Le Mental Health Legal Committee a été mis sur pied en 1997. Il s'agit d'un groupe d'avocats et de travailleurs juridiques communautaires qui travaillent dans le domaine du droit en matière de santé mentale. Le Comité se veut une tribune où ses membres peuvent échanger des idées, des expériences, de la jurisprudence, des stratégies pour les litiges. Il a également pour objectif d'appuyer les avocats qui représentent des personnes ayant des problèmes de santé mentale. Le MHLC se penche sur des enjeux liés à la pratique du droit ainsi que sur des préoccupations institutionnelles, individuelles et systémiques en faisant de la revendication directe et systémique, en encourageant l'éducation du public, et en mettant l'accent sur les politiques et le développement communautaire. Le MHLC comprend actuellement 65 membres en Ontario et un membre en Terre-Neuve-et-Labrador. Il ne reçoit aucun financement et ne compte que sur la contribution volontaire de services par ses membres.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Énoncé de principes sur les droits des consommateurs de services de santé mentale.
- Éducation sur les questions juridiques et les pratiques des tribunaux à l'intention des psychiatres judiciaires et autres types de psychiatres, des arbitres, des procureurs de la Couronne, des consommateurs et survivants, et de leurs proches.
- Consultation, conseils et assistance à la magistrature, aux tribunaux administratifs, au gouvernement et aux organismes communautaires sur le droit en matière de santé mentale et les questions connexes.
- Participation à la création d'un programme d'ami de la cour afin de représenter les accusés qui ont des problèmes de santé mentale.

- Commentaires sur les projets de loi soumis aux parlements fédéral et provinciaux.
- Statut d'intervenant dans les litiges.

Ontario Trial Lawyers Association (OTLA)

Angl. www.otla.com/index.cfm

La Ontario Trial Lawyers Association comprend plus de 1 400 avocats du plaignant, parajuristes, et stagiaires et étudiants en droit. Son mandat est de promouvoir l'accès à la justice pour l'ensemble de la population de l'Ontario, de préserver et d'améliorer le système de justice civile, de défendre les droits des personnes qui ont été victimes de préjudices et de pertes par la faute d'autrui, et ce, tout en revendiquant énergiquement des initiatives en matière de sécurité. L'une de ses priorités est de continuer à mettre l'accent sur la défense des droits et des intérêts pour un système de justice civile équitable.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Comité permanent sur l'accès à la justice.
- Travailler en collaboration avec les partenaires communautaires sur des initiatives qui favorisent l'accès à la justice et un système d'assurance équitable.
- Soumettre régulièrement des commentaires visant à favoriser un accès équitable au système judiciaire sans retard indu.
- Initiatives de sécurité pour prévenir les préjudices.
- Prix de sécurité pour reconnaître le travail des communautés.
- Prix pour contribution remarquable aux procès équitables et à l'accès à la justice, en tant que défenseur, en bourse d'études en droit, formation juridique continue, rédaction juridique, journalisme, politique ou gouvernement.
- Formation juridique continue sur une base régulière et promotion de l'éducation continue du public sur l'accès à la justice.

Refugee Lawyers' Association of Ontario (RLA)

Angl. www.rlaontario.com

La Refugee Lawyers' Association of Ontario comprend environ 200 avocats membres en Ontario et au Canada. Elle a pour mandat de défendre les droits et les intérêts des réfugiés. La RLA fournit de l'information et des mises à jour sur la détermination du statut de réfugié au Canada ainsi que des liens vers des renseignements sur les pays d'origine, et commente les décisions des tribunaux en matière de droit des réfugiés. L'Association compte parmi ses membres des avocats exerçant le droit en cabinet privé ainsi que des avocats qui acceptent des mandats d'aide juridique et des avocats salariés de l'aide juridique.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Revendiquer l'accès à un avocat pour les réfugiés et les demandeurs d'asile, un financement adéquat pour l'aide juridique, ainsi que des normes de base pour la représentation des réfugiés et des demandeurs d'asile.

- Travailler en coopération avec d'autres fournisseurs et associations de services juridiques afin de soutenir un régime d'aide juridique durable.
- Échanger de l'éducation juridique et des renseignements juridiques pour les avocats qui exercent dans le domaine du droit des réfugiés.

Paralegal Society of Ontario (PSO)

Angl. <http://paralegalsociety.on.ca/cpages/homepage>

La Paralegal Society of Ontario représente les intérêts des parajuristes titulaires de permis en Ontario. Elle offre des événements éducatifs, cultive des relations avec le gouvernement et des collègues, et défend les intérêts des parajuristes. La PSO fusionnera avec la Licensed Paralegals Association (voir ci-dessous) en 2014.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Aider les membres du public à trouver un parajuriste dans divers domaines du droit.
- Éduquer le public sur les parajuristes et la profession de parajuriste.

Licensed Paralegals Association (Ontario) (LPA)

Angl. <http://licensedparalegalsassociation.com/default.aspx>

La Licensed Paralegals Association (Ontario) est le plus important collectif de parajuristes titulaires de permis qui offrent des services juridiques directement à la population de l'Ontario. En fournissant des cours de formation professionnelle continue, des conseils actuels sur la gestion de la pratique, et du mentorat continu, la LPA encourage l'apprentissage continu. La LPA fusionnera avec la Paralegal Society of Ontario (voir ci-dessus) en 2014.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Soutenir l'accès à la justice et encourager le public à utiliser en toute confiance les services des parajuristes titulaires de permis dans les domaines d'exercice autorisés.

Toronto Lawyers Association (TLA)

Angl. www.tlaonline.ca

La Toronto Lawyers Association compte plus de 3 000 membres dans la ville de Toronto. Son mandat comporte trois volets : l'information, l'éducation, et la défense des droits et intérêts. La bibliothèque que la TLA administre au palais de justice fournit de l'information et de l'aide à grande échelle : aux membres, à la communauté juridique élargie, aux élèves du secondaire, aux personnes qui se représentent elles-mêmes, aux sténographes judiciaires, aux parajuristes et aux traducteurs, entre autres. Ses programmes éducatifs, sa revue de droit et son bulletin hebdomadaire fournissent de l'information sur une base régulière sur les enjeux relatifs à l'accès à la justice. La TLA a également mis sur pied la Roundtable of Diversity Associations (RODA) en vue de se pencher sur une base collaborative

aux enjeux en matière de diversité et de mettre sur pied des programmes pour la communauté juridique.

Associations juridiques axées sur certains groupes démographiques

Association des avocats arabo-canadiens (AAAC)

Angl. www.canarablaw.org/index.html Fr. www.canarablaw.org/index.html

Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO) *Voir également la page 21

Angl. www.ajefo.ca/index.cfm?Repertoire_No=-1481657365&Voir=corporatif

Fr. www.ajefo.ca/index.cfm?Repertoire_No=-1325969454&Voir=corporatif

Associations des avocats noirs du Canada (AANC) *Voir également la page 23

Angl. www.cabl.ca

Association canadienne des avocats musulmans (ACAM)

Angl. <http://cmla-acam.ca>

Federation of Asian Canadian Lawyers (FACL)

Angl. <http://facl.ca>

Hellenic Canadian Lawyers Association (HCLA)

Angl. www.hcla.ca

Hispanic Ontario Lawyers Association (HOLA)

Angl. <http://h-ola.ca>

Association du Barreau autochtone (ABA)

Angl. www.indigenousbar.ca/main_e.html

Iranian Canadian Lawyers' Association (ICLA)

Angl. www.icla.ca

Korean Canadian Lawyers Association (KCLA)

Angl. www.kclaw.ca//default.aspx

South Asian Bar Association of Toronto (SABA-Toronto)

Angl. <http://sabatoronto.com>

Women's Law Association of Ontario (WLAO)

Angl. www.wlao.on.ca/pagedisplay.aspx?i=223

Associations juridiques axées sur certains groupes démographiques – suite

De nombreuses associations, telles que celles énumérées ci-dessus, jouent le rôle de porte-parole des membres de la profession juridique appartenant à des groupes démographiques particuliers. Ces associations jouent un rôle important dans l'accès à la justice en s'assurant que les personnes appartenant à ces groupes aient accès à un groupe de juristes compétents qui comprennent leur culture, leur langue ou leurs besoins particuliers. De plus, ces associations défendent les droits et les intérêts de ces groupes en matière de politiques publiques afin de faire progresser la justice au sein du système judiciaire et de faire progresser la justice sociale.

Les activités suivantes sont typiques des organismes de cette nature :

- Jouer le rôle de porte-parole et de tribune de réseautage pour leurs membres.
- Promouvoir la sensibilisation du public et la réforme des politiques et des lois qui ont une incidence sur les populations ciblées.
- Promouvoir l'égalité des chances, les bourses d'études en droit, l'excellence professionnelle et l'engagement communautaire.
- Offrir du mentorat aux étudiants et aux praticiens.
- Fournir des séminaires, des forums d'orateurs et d'autres occasions éducatives.

Tribunaux

Cour d'appel de l'Ontario

Angl. www.ontariocourts.ca/coa/en Fr. www.ontariocourts.ca/coa/fr

La Cour d'appel de l'Ontario a compétence pour entendre les appels en matière civile et criminelle de décisions rendues par les deux tribunaux de première instance de l'Ontario, soit la Cour supérieure de justice et la Cour de justice de l'Ontario. Lors du discours à l'occasion de l'Ouverture des cours en septembre 2012, le juge en chef, Warren K. Winkler, a souligné l'importance de l'accès à la justice pour la défense de la primauté du droit. À l'ouverture en 2013, il a déclaré : « Une majorité écrasante des gens s'accordent à dire que pour survivre, le système de justice, tel que nous le connaissons, doit subir des changements en profondeur afin d'assurer aux membres du public un meilleur accès à la justice. »

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Comité d'accessibilité aux tribunaux de l'Ontario, lequel aide à augmenter l'accessibilité des installations des palais de justice et des procédures qui s'y déroulent. Ce comité comprend des membres provenant de tous les échelons des tribunaux, du barreau et du ministère du Procureur général ainsi que des personnes handicapées.
- Programmes entrepris avec le Barreau, Services juridiques pro bono de l'Ontario et Aide juridique Ontario afin de fournir des services juridiques aux personnes non représentées dans le cadre d'appels déposés par des détenus et des personnes ayant des problèmes de santé mentale, et dans le cadre d'appels au civil et de motions.
- Trousses pratiques sur le Web afin de guider les personnes à travers les étapes pour présenter un appel ou une motion, avec des liens vers des organismes qui peuvent prêter assistance.
- Comité consultatif du juge en chef de l'Ontario sur le professionnalisme qui vise à augmenter la participation des avocats aux initiatives qui visent à améliorer le fonctionnement du système.

Cour supérieure de justice

Angl. www.ontariocourts.ca/scj Fr. www.ontariocourts.ca/scj/fr

La Cour supérieure de justice a compétence sur les causes criminelles, civiles et familiales. Elle siège à 51 endroits en Ontario. Dans « Planifier l'avenir », le Rapport annuel de 2012 de la Cour, la juge en chef, Heather J. Smith, a déclaré : « Dans chacun de ces trois domaines du droit, la Cour supérieure reste déterminée à offrir un accès utile, efficace et rapide à la justice ».

Donner la priorité aux enfants

La juge en chef Smith a indiqué, dans son allocation lors de l'Ouverture des tribunaux, en septembre 2012 et en 2013, que la Cour supérieure a entrepris une initiative visant à donner la priorité aux enfants. Cette initiative met l'accent sur l'amélioration de l'accès à la justice pour les familles en crise et les enfants à risque, particulièrement dans les instances de protection de la jeunesse. La juge en chef a rencontré le trésorier, les doyens des facultés de droit, des représentants de l'ABC et de l'ABO, l'avocat des enfants et les organismes d'assistance juridique.

Pratiques en matière de mise au rôle

La juge en chef Smith a récemment annoncé la priorité stratégique de la Cour pour l'année 2013. La Cour a entrepris un examen interne complet de ses pratiques de mise au rôle afin de maximiser l'efficacité de ses ressources judiciaires et de ses installations, et de fournir un accès à la justice plus rapide, particulièrement dans le cas des procédures civiles interlocutoires.

Réduire le temps d'attente

La Cour a entrepris une initiative dans la région du Grand Toronto en vue de réduire le temps d'attente indue pour les motions et les procès de longue durée, principalement à Toronto. Le magistrat responsable cette initiative, le juge Geoffrey Morawetz, tiendra compte des commentaires du Barreau pour résoudre cet enjeu.

Technologie

Afin de mieux mettre à profit la technologie pour améliorer l'accès à la justice, la Cour supérieure a mené deux initiatives importantes en 2013. Tout d'abord, la Cour a élaboré son propre protocole pour permettre à toutes les parties d'accéder facilement aux enregistrements audio digitaux de la Cour. Ensuite, la Cour a élaboré et mis en œuvre une politique s'appliquant à l'ensemble de la Cour qui permet aux parties et à leurs avocats d'utiliser des appareils électroniques dans les salles d'audience. Cette permission s'étend également aux membres de la presse puisqu'ils sont les yeux et les oreilles du public.

Dépôt électronique

Pendant que la Cour attend avec impatience les initiatives technologiques prévues par le ministre du Procureur général, les juges de la Cour ont été proactifs et se sont joints au Barreau pour faire progresser un type de système de « dépôt électronique » accessible qui deviendra ultimement l'épine dorsale de l'administration de la justice. Les normes réfléchies et détaillées qui ont été élaborées pour la livraison des documents électroniques pour les causes inscrites au rôle commercial et les causes de la Cour divisionnaire deviendront sans doute la norme pour le système de « dépôt électronique » réel de l'avenir.

Cour de justice de l'Ontario

Angl. www.ontariocourts.ca/ocj Fr. www.ontariocourts.ca/ocj/fr

La Cour de justice de l'Ontario entend les causes criminelles d'adultes ou d'adolescents, les causes liées au droit de la famille ou au bien-être de l'enfance et les infractions provinciales. La Cour de justice de l'Ontario est la plus importante cour du pays. Elle comprend des juges et des juges de paix qui siègent à près de 200 endroits en Ontario. Dans son discours à l'occasion de l'Ouverture des tribunaux en septembre 2012, la juge en chef, Annemarie E. Bonkalo, a déclaré que : « La société évolue, et il doit en être de même pour nos tribunaux ! Qu'il s'agisse d'affaires de droit de la famille, de droit criminel, d'infractions provinciales ou mettant en cause des jeunes, notre Cour cherche toujours des occasions de fournir des services de façon plus novatrice et plus accessible. » Pendant l'ouverture de 2013, elle a souligné l'accent que met la Cour sur l'accès à la justice et les efforts qu'elle déploie pour moderniser la Cour et démythifier les procédures judiciaires.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Guides d'utilisateur sur Internet pour les défendeurs dans les causes liées aux infractions provinciales, les personnes accusées dans les procès criminels et les parties non représentées dans les procès en droit de la famille.
- Rapport du groupe de travail conjoint sur les tribunaux accessibles par hydravion pour améliorer le fonctionnement des tribunaux criminels et familiaux qui siègent dans les collectivités des Premières Nations dans le Nord-Ouest et le Nord-Est de l'Ontario.
- Activités d'éducation menées par des juges et des juges de paix dans les salles de classe et d'autres milieux.
- Simplification des processus criminels et familiaux, et des processus liés aux infractions provinciales.
- Mise en œuvre d'ordonnances rendues en salle d'audience pour réduire les temps d'attente pour les plaideurs en ce qui concerne la préparation de documents.
- Afficher les statistiques de la Cour à des fins de transparence publique.

Tribunaux administratifs

De nombreuses questions juridiques sont résolues au moyen de tribunaux décisionnels établis par des lois provinciales ou fédérales. La nature et l'étendue des activités d'accès à la justice dans le secteur des tribunaux peuvent varier considérablement selon le tribunal individuel ou le groupe de tribunaux.

Exemples d'activités d'accès à la justice

Politiques et procédures

- Politique sur le service équitable : créée par la Society of Ontario Adjudicators and Regulators (SOAR) afin d'assurer l'équité et l'accès pour les personnes défavorisées.
- Formation sur les compétences culturelles offerte par SOAR et le Conseil des tribunaux administratifs canadiens.
- Formation pour les arbitres sur la médiation et l'accessibilité.

Cour de justice de l'Ontario – suite

- Formation sur l'incidence de la pauvreté et de la santé mentale sur la capacité des parties d'interagir avec le processus juridique (Tribunaux de justice sociale Ontario).
- « Arbitrage actif » pour aider les parties non représentées.
- Programmes de médiation volontaire.
- Accès à des interprètes pendant les audiences des tribunaux.
- Préparation de décisions en formats accessibles.

Groupements

- L'amélioration de l'accès à la justice est l'un des objectifs qui sous-tendent la création récente de trois « groupements » auxquels participent 17 tribunaux de l'Ontario :
 - Tribunaux de l'environnement et de l'aménagement du territoire Ontario (TriO)
Angl. www.elto.gov.on.ca/english/aboutelto/aboutelto.html
Fr. www.elto.gov.on.ca/french/aboutelto/aboutelto_fr.html
 - Tribunaux de justice sociale Ontario (TJSO)
Angl. www.sjto.gov.on.ca/english/default.html
Fr. www.sjto.gov.on.ca/french/default_fr.html
 - Tribunaux de la sécurité, des appels en matière de permis et des normes Ontario (Tribunaux SAPNO)
Angl. www.slasto.gov.on.ca/en/Pages/default.aspx
Fr. www.slasto.gov.on.ca/fr/Pages/default.aspx
- Portails communs d'information pour les groupements

Gouvernements

Ministère du Procureur général (MPG)

Angl. www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/english

Fr. www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/Default.asp

Le rôle du ministère du Procureur général comprend la fourniture de services aux tribunaux pour soutenir une magistrature indépendante, les poursuites relatives aux infractions, les poursuites civiles au nom du gouvernement, les services aux victimes et aux personnes vulnérables, la politique en matière de justice, et la rédaction législative. Le MPG assure la liaison avec les autres ministères du gouvernement de l'Ontario sur les questions relatives à l'accès à la justice et est responsable de divers organismes sans lien de dépendance et des tribunaux.

Exemples d'activités d'accès à la justice

Information et guides

- Justice Ontario : un guichet unique de renseignements sur le système judiciaire de l'Ontario qui comprend une ligne sans frais offrant des services en 173 langues. Les sujets comprennent : trouver un avocat, amendes et contraventions, poursuites et litiges, droit criminel et de la famille, droits de la personne, testaments et successions.
- Neuf guides sur le processus à suivre pour faire une demande à la Cour des petites créances ou répondre à une demande, et sur le processus à suivre pour faire exécuter une ordonnance de la Cour.
- De l'information sur le droit de la famille pour les familles autochtones qui est adaptée à leur culture. Cela comprend des documents en anglais, en français, en ojibwa, en cri et en oji-cri.

Technologie

- L'Assistant aux formulaires de la Cour de l'Ontario est un programme en ligne qui guide les plaideurs au moyen d'une série de questions en langage clair pour les aider à remplir les formules les plus fréquemment utilisées de la Cour des petites créances et en droit de la famille.
- Formulaires prêts à remplir sur le site Internet Formules des cours de l'Ontario pour les poursuites devant la Cour des petites créances et les requêtes non litigieuses en matière de succession.

Services de justice familiale

- Élargissement des services de médiation, du Programme d'information obligatoire, et des coordonnateurs des services d'information et d'orientation à tous les tribunaux de la famille de la province.

Justice juste-à-temps (JJAT)

- Se pencher sur les retards dans les tribunaux en utilisant une approche fondée sur les preuves pour augmenter l'efficacité des pratiques dans les tribunaux criminels, p. ex. :
 - information, formules et orientation fournies rapidement pour aider les personnes accusées à se préparer à comparaître;

- fournir de l'aide juridique dans les palais de justice de l'Ontario afin que les personnes accusées puissent demander de l'aide juridique immédiatement et permettre à celles qui sont admissibles de retenir les services d'un avocat rapidement;
- lignes directrices visant à tenir les contrevenants à faible risque responsables de leurs actions en recourant au service communautaire, à la restitution, aux dons à une œuvre de bienfaisance ou à la participation à un programme ou à des séances de counseling.

Ministère de la Justice Canada (JUS)

Angl. www.justice.gc.ca/eng Fr. www.justice.gc.ca/fra

Le ministère de la Justice du gouvernement fédéral joue le rôle de ministère d'orientation qui surveille toutes les affaires touchant l'administration de la justice dans le domaine fédéral. À ce titre, il veille à ce que le système de justice soit juste, pertinent et accessible pour tous les Canadiens et Canadiennes. En plus de fournir des conseils stratégiques et des programmes, il fournit des services de consultation juridique, de contentieux et de rédaction législative aux ministères et organismes du gouvernement. Le ministère joue également le rôle d'organisme central qui seconde le ministre de la Justice pour conseiller le Cabinet à l'égard de toutes les affaires juridiques.

Exemples d'activités d'accès à la justice

- Publication de recherches et de rapports sur diverses questions relatives à l'accès à la justice, notamment la justice pénale, le droit de la famille et les communautés autochtones, et sur la création d'un système judiciaire plus efficace et accessible.
- Participation au Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale et apport d'un soutien substantiel pour la publication du rapport final du Comité en octobre 2013.
- Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones.
- Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones.
- Programme d'aide juridique (lequel comprend l'aide juridique en matière criminelle, l'aide juridique pour l'immigration et les réfugiés, l'aide juridique pour la sécurité publique et l'antiterrorisme, et les avocats commis d'office dans les poursuites par le gouvernement fédéral).
- Centre d'expertise en prévention et règlement des différends (PRD).
- Participation aux efforts combinés des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la justice et de la sécurité publique sur les questions relatives à l'accès à la justice, comme l'accès à la justice pour les personnes atteintes de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF), les mesures efficaces pour soutenir les victimes, et le soutien des programmes de justice (p. ex. les tribunaux de traitement de la toxicomanie).
- La *Loi sur la Charte des droits des victimes* qui vient d'être introduite, ce qui comprend les droits suivants en matière d'accès à la justice pour les victimes d'actes criminels :
 - Le droit à l'information sur le système de justice pénale, sur les programmes et services pour les victimes, et sur les procédures à suivre pour porter plainte lorsque les droits des victimes ont été violés ou n'ont pas été respectés.
 - Le droit de demander des aides au témoignage.
 - Le droit de présenter une déclaration de la victime sur les répercussions du crime et à ce que cette déclaration soit prise en compte.
- Soutien à l'éducation et l'information juridiques.
- Initiatives en matière de langues officielles.

- Nouvelle politique ministérielle sur les services juridiques pro bono offerts par les avocats du ministère de la Justice.

Facultés de droit

Sociétés étudiantes d'aide juridique

Les sociétés étudiantes d'aide juridique sont situées dans les facultés de droit de l'Ontario. Sous la supervision d'avocats à temps plein, les étudiants en droit bénévoles fournissent des conseils juridiques et représentent des clients dans des affaires de crimes mineurs, des litiges entre propriétaires et locataires, et dans le cadre de questions portant sur l'immigration et les tribunaux. Les universités et Aide juridique Ontario fournissent le financement et le soutien nécessaires. Les facultés de droit travaillent également en collaboration avec les cliniques juridiques communautaires. Le programme Legal Assistance of Windsor de l'Université de Windsor et le partenariat de longue date entre Osgoode Hall Law School et les Parkdale Community Legal Services en sont des exemples.

Programmes pratiques dans les cliniques

En plus des cours réguliers en salle de classe, les facultés de droit de l'Ontario proposent des programmes pratiques dans les cliniques. Ces programmes mettent un accent prononcé sur certains domaines du droit, sur des compétences juridiques particulières ou sur des communautés en particulier. Les programmes pratiques dans les cliniques permettent aux étudiants en droit d'acquérir une expérience et des compétences en raison de l'apprentissage expérientiel dont ils bénéficient. De nombreux programmes pratiques dans les cliniques – y compris les stages dans les sociétés étudiantes d'aide juridique – mettent l'accent sur les groupes vulnérables. Un exemple récent est le Disability Law program mis sur pied par l'Osgoode Hall Law School en partenariat avec l'ARCH Disability Law Centre.

Services pro bono

Comme décrit plus tôt dans le présent document, les étudiants en droit de l'Ontario fournissent des services juridiques bénévoles par l'entremise des diverses sections du Réseau national d'étudiant(e)s pro bono. Les étudiants font également du travail bénévole par l'entremise des cliniques pro bono de leur faculté de droit, comme la clinique Ecojustice de l'Université d'Ottawa.

Facultés de droit : exemples d'activités d'accès à la justice

Le tableau ci-dessous fournit des exemples supplémentaires d'activités d'accès à la justice dans les facultés de droit de l'Ontario. Les exemples sont tirés d'un tableau plus détaillé intitulé « Access to Justice Initiatives in Canadian Law Schools » qui a été soumis au Comité d'action national sur l'accès à la justice en matière civile et familiale (CAN).

Osgoode Hall Law School, Université York Angl. www.osgoode.yorku.ca	Université Queen's, Faculté de droit Angl. http://law.queensu.ca/index.html
<ul style="list-style-type: none"> • Exigences relatives à l'intérêt public : tous les étudiants doivent effectuer 40 heures de travail bénévole d'intérêt public avant de recevoir leur diplôme. • Clinique « Innocence Project » : effectue des recherches et des enquêtes sur les allégations de condamnation injustifiée. • Clinique Innovation : fournit un soutien pro bono aux entreprises en démarrage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de droit correctionnel : fournit un soutien juridique aux détenus. • Clinique juridique de Queen's pour les personnes âgées. • Stages d'été des conservateurs axés sur l'intérêt public et fonds d'excellence du doyen : prix aux étudiants qui effectuent des stages dans des programmes axés sur l'intérêt public.
Université d'Ottawa, Faculté de droit Angl. www.commonlaw.uottawa.ca/index.php?lang=en Fr. www.commonlaw.uottawa.ca/index.php?option=com_content&task=blogcategory&id=0&Itemid=111&lang=fr	Université de Toronto, Faculté de droit Angl. www.law.utoronto.ca
<ul style="list-style-type: none"> • Programmes de bourses en intérêt public, en justice sociale et pour les praticiens exerçant seuls : encourage les étudiants en droit à travailler dans les domaines de l'accès à la justice. • Projets sur l'accès à la justice et projets de recherche juridique communautaire sur le droit des personnes âgées. • Projet d'assistance pour les réfugiés à l'Université d'Ottawa. 	<ul style="list-style-type: none"> • Défenseurs des travailleurs accidentés. • Centre pour les hispanophones. • Clinique internationale des droits de la personne. • Participation à une initiative pluriannuelle sur l'accès à la justice pour les personnes à revenu moyen, ce qui a mené à une conférence internationale en 2011.
Université Western Ontario, Faculté de droit Angl. www.law.uwo.ca	Université de Windsor, Faculté de droit Angl. www1.uwindsor.ca/law
<ul style="list-style-type: none"> • Centre de règlement des différends. • Clinique de solutions sportives : offre des services juridiques aux athlètes. • Clinique en droit des affaires : offre des services juridiques aux petites entreprises. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours obligatoire sur l'accès à la justice. • Projet sur la responsabilité de la police. • Centre pour les entreprises et clinique de droit : fournit de l'information juridique aux entreprises en démarrage. • Annuaire de Windsor sur l'accès à la justice : revue avec comité de lecture.
Nouvelle Faculté de droit de l'Université Lakehead Angl. www.lakeheadu.ca/academics/departments/law	
<p>La Faculté de droit de l'Université Lakehead est la première nouvelle faculté de droit en Ontario depuis 40 ans. Sa première classe d'étudiants a commencé ses études en septembre 2013. Cette Faculté de droit est déterminée à améliorer l'accès aux services juridiques dans le nord de l'Ontario et à travers le Canada rural – soit, à tous les endroits où l'on a besoin d'avocats. Elle visera à admettre des étudiants provenant des villes du Nord et du reste de l'Ontario ainsi que des régions rurales ou des petites villes du Canada. Elle met l'accent sur l'accès à la justice dans les collectivités non métropolitaines en préparant les diplômés à exercer le droit dans des régions plus petites et des cabinets plus petits. En plus du curriculum de base, le programme mettra l'accent sur trois domaines principaux : le droit des Autochtones et les questions liées aux Autochtones; la mise sur pied de cabinets dans les régions plus petites; et les ressources naturelles, particulièrement les mines et la foresterie.</p>	

Autres organismes

John Howard Society of Ontario

Angl. www.johnhoward.on.ca

La mission de la John Howard Society est de fournir des solutions efficaces, équitables et humaines au crime et aux causes du crime. Pour s'acquitter de sa mission, la Société se consacre à l'intégration efficace dans la collectivité des personnes qui ont des démêlés avec la justice et fournit, ou encourage les autres à fournir, des services aux personnes qui sont en contact avec le système de justice pénale ou qui sont affectées par le système de justice pénale. Elle sensibilise les gens aux problèmes découlant du crime et de ses causes, et encourage le traitement équitable et humain de tous les détenus ainsi que l'apport de changements à la loi et à l'administration de la justice en vue d'assurer un traitement plus humain et efficace des personnes.

Sociétés Elizabeth Fry

Angl. www.cefso.ca/members.html

On retrouve sept sociétés Elizabeth Fry (Elizabeth Fry Societies) en Ontario qui fournissent divers programmes et services conçus pour répondre aux besoins uniques des femmes et des jeunes filles qui ont des démêlés avec la justice. Ces sociétés défendent le droit à l'égalité réelle pour les femmes, ce qui passe par le droit à l'égalité des chances, l'accès à des programmes au sein du système judiciaire et le droit à la justice sans crainte de préjudice ou de discrimination. Ces services société offrent des services de counseling ainsi que des programmes éducatifs, d'aide financière, de logement, d'aide juridique et de soutien affectif. Une association nationale de sociétés Elizabeth Fry a été mise sur pied pour assurer l'égalité réelle en offrant et en mettant sur pied des services et des programmes d'éducation, de recherche, de réforme du droit et de réforme administrative, et ce, à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC)

Angl. www.ofifc.org

L'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres est un organisme autochtone provincial qui représente les intérêts collectifs des centres d'amitié membres situés dans des villages et des villes à travers la province. La vision du mouvement des centres d'amitié est d'améliorer la qualité de vie des Autochtones qui vivent dans un environnement urbain en appuyant les activités déterminées par leurs membres qui encouragent l'égalité d'accès et la participation à la société canadienne, et qui respectent le caractère distinctif de la culture autochtone. Les services et les programmes touchent aux domaines de la famille, de la guérison, de la santé, de l'éducation et de la justice. Les initiatives en matière de justice comprennent le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les travailleurs et rédacteurs Gladue.

Commission de vérité et de réconciliation du Canada

Angl. www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=3

Fr. www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=15

La Commission de vérité et de réconciliation du Canada a été mise sur pied pour contribuer à la vérité, à la guérison et à la réconciliation en réponse aux séquelles des pensionnats indiens. Elle a pour mandat d'informer la population canadienne de ce qui s'est passé dans les pensionnats indiens. La Commission documentera la vérité des survivants, des familles, des communautés et de toute personne qui a été touchée par l'expérience des pensionnats indiens. Cela comprend les Premières Nations, les Inuit, les Métis et les anciens élèves des pensionnats indiens, leurs familles, leurs communautés, les églises, les anciens employés des pensionnats, le gouvernement et les autres Canadiens et Canadiennes.

Associations nationales intéressées à la justice criminelle (ANIJC)

Angl. www.naacj.org Fr. www.naacj.org/fr/index.php

Les Associations nationales intéressées à la justice criminelle visent à offrir une tribune à leurs membres pour leur permettre d'échanger et de générer de l'information, des idées, des compétences et des valeurs, et de l'appui. Leur mission est d'accroître les capacités des organisations membres afin qu'elles puissent contribuer à un système judiciaire juste, équitable et efficace. Elles se composent présentement de 19 organismes membres qui représentent divers champs d'expertise, comme la résolution des différends sans violence, les logements de transition, le droit, la recherche, la défense des droits et des intérêts, les politiques, la formation, le counseling et la justice réparatrice. Les ANIJC se composent d'un groupe diversifié d'organismes et d'administrateurs bien établis qui proviennent de centaines de collectivités de partout au Canada. Les ANIJC s'acquittent de leur mandat en organisant des conférences, des ateliers et des événements sur les enjeux actuels et les nouveaux enjeux en justice pénale; en fournissant de l'information et des recherches qui contribuent à l'éducation des communautés et des membres; en préparant des fiches de renseignements, des documents d'information, des mémoires et des résumés sur les enjeux en matière de justice pénale; et en assurant la liaison avec la communauté de la justice pénale et de la justice sociale, ce qui comprend les partenaires au fédéral.